

## Rassembler - Partager - Apprendre Comprendre – Agir

### AGENDA

#### ATTENTION quelques réajustements

#### C'est la rentrée !

- Lundi 3 septembre Réunion de Bureau de C.A.L  
10h au siège social à Manoncourt.
- Lundi 10 septembre à 10 h – Espace Coppens :  
prochain Conseil d'Administration
- REPORT de la Réunion « Migrations ». A définir.
- Mardi 11 septembre groupe de travail EGALITÉ  
Homme-Femme 10h aux Ecraignes
- Mercredi 12 septembre réunion MEDIA
- Lundi 17 septembre Réunion de Bureau de C.A.L
- Mardi 18 septembre - médiathèque de Laxou :  
Information, média et culture (1ère partie)
- Lundi 1er octobre à 10 h – Espace Coppens : Conseil  
d'Administration mensuel.

### La date de notre assemblée générale n'est pas encore actée !

#### Le mot de Gérard TOUSSAINT, Président :

*Cette lettre d'info mensuelle vous est adressée  
comme à un millier de destinataires avec lesquels  
nous souhaitons partager du lien.*

Et consultez à l'occasion ou régulièrement notre  
site mis à jour chaque semaine :

<http://citoyenneteactivelorraine.fr>

#### Prochain C.A 10 septembre 2018

#### Citoyenneté Guadeloupe-Lorraine

créée pour permettre aux élèves de l'île de  
St MARTIN une poursuite normale de leur  
scolarité. **Citoyenneté Active Lorraine** est  
solidaire des actions conduites.

Accueilli(e)s le Mardi 22 mai les treize  
étudiant-e-s de 1ère année de BTS du Lycée  
Weinum de St Martin ont effectué(e)s leurs  
stages en Entreprise sur NANCY et  
agglomération.

Ils sont rentrés à Saint Martin, fin juin, avec  
une vision très positive de leur séjour et  
remercient les chefs d'entreprises et tous  
les participants pour leur accueil.

Expérience à renouveler ?

Contact : Gérard TOUSSAINT Président, 74 chemin des Pâquis 54385 MANONCOURT EN WOËVRE Tél : 6.08.31.47.44

Courriel : [citoyenneteactivelorraine@gmail.com](mailto:citoyenneteactivelorraine@gmail.com) <https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

#### ADHESION à Citoyenneté Active Lorraine :

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Elle veillera toutefois à ce que ses membres actifs soient détachés d'enjeux institutionnels, confessionnels ou politiques, condition pour agir en toute neutralité dans le respect des valeurs que l'association s'engage à promouvoir.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion présentées.

Cotisation 2018 : 10 € à l'ordre de Citoyenneté Active Lorraine.